

Rectification

Monsieur le président

Lors de l'exposé de la mairesse de Lévis, madame Marinelli-Roy, elle a interprété l'appui des citoyens-Es de Lévis lors des dernières élections comme un consentement au projet du terminal méthanier de la commandite Rabaska car tout au long de sa campagne elle avait avoué « son préjugé favorable » à ce projet.

Permettez-moi de rectifier cette compréhension par cette dernière des résultats électoraux obtenus lors des élections pour le gouvernement local

- Son adversaire monsieur Jean Garon avait, lui-même affirmé son appui ferme au projet Rabaska ; il n'a pas été élu.*
- L'élection de madame Marinelli-Roy s'explique, en grande partie, par la volonté de la population de Lévis de voir le départ de monsieur Garon de la scène municipale. Car la fin de son mandat a été marquée par une grande insatisfaction de la population.*

Lorsque les citoyen-Es interrogeaient madame la mairesse sur le projet de la commandite Rabaska , lors des conseils municipaux, cette dernière s'est continuellement répété « nous attendons l'avis des experts aux audiences du BAPE» . Doit-on penser qu'il n'y a jamais eu une intention ferme de consulter la population de l'est de Lévis sur le projet concerné. En effet, à la demande des opposant-Es d'organiser une rencontre de consultation avec les gens de l'est de Lévis, madame la mairesse, après avoir manifesté son intérêt, a préféré offrir cette rencontre à la population de tout le grand Lévis. Doit-on en déduire qu'ainsi il serait plus facile de diluer les insatisfactions et l'opposition quant au projet concerné?

Je vous remercie d'accepter ces rectifications.

Monique Dallaire
Monique Dallaire, février 2007